

LETTRE OUVERTE

Mr Laurent **BUCHAILLAT**
Préfet du Tarn (81, Occitanie)

Lavaur, le 16 Septembre 2025

Psychiatrie dans le Tarn : Patients et Soignants en danger à l'Hôpital de Lavaur

Monsieur le Préfet,

En votre qualité de garant de l'ordre public, de la protection de la population Tarnaise et de la Direction des Secours, au nom du Syndicat Liberté Santé et pour l'ensemble des personnels de l'Unité Psychiatrique de Castres B (UPCB) du CH de Lavaur, je me permets de vous adresser la **présente alerte**.

Le **1er septembre**, en ma qualité de Représentant de Section Syndicale au sein du Centre Hospitalier de Lavaur pour le Syndicat Liberté Santé, j'ai communiqué un **droit d'alerte collectif** et procédé à une inscription au registre des **Dangers Graves et Imminents (DGI)**.

Le **15 septembre**, une **F3-SCT extraordinaire** s'est tenue à la demande de la CGT, conformément à la législation en vigueur, en présence des syndicats CGT, FO, CFDT, des membres du personnel et moi-même. Bien que tardive, cette réunion a confirmé la gravité de la situation.

Avec mes collègues soignants, nous dénonçons les conditions de travail dans le **service d'admission en psychiatrie UPCB, créant une situation de mise en danger grave des patients, liée à un sous-effectif chronique depuis plus d'un an**.

Cette situation entraîne :

- **une incapacité à assurer des soins de qualité ;**
- **une incapacité à garantir la sécurité des patients ;**
- **un risque accru de passages à l'acte auto ou hétéro-agressifs** (deux tentatives de pendaison de patient ont eu lieu récemment au sein de l'unité) ;
- **un épuisement professionnel des équipes**, avec pour conséquences : un risque de manque de vigilance, un risque accru d'erreurs, une perte de sens du travail de soignant en psychiatrie, des arrêts maladie et des accidents du travail. Inutile de rappeler le tragique évènement médiatisé de Pau en 2004 (décapitation d'une infirmière et meurtre à l'arme blanche de sa collègue aide soignante).

A ce jour la direction persiste dans sa politique de réduction du personnel et à la mise en place des soins en « mode dégradé », au motif de contraintes et d'équilibre budgétaires, **au mépris de la sécurité des patients et des soignants**. La promesse de l'arrivée d'un infirmier au 1er novembre ne règle en rien, les risques encourus par tous et les problèmes de sous effectifs à ce jour.

LETTRE OUVERTE

Mr Laurent BUCHAILLAT
Préfet du Tarn (81, Occitanie)

De plus les remplacements incessants par des collègues d'autres unités (CMP, urgences, hôpitaux de jour... voir même intérimaires) contribuent à une **désorganisation plus globale** du secteur 5 et notamment des difficultés importantes de présence infirmière au sein des urgences de l'HPA.

En conséquence, Monsieur le Préfet, **une absence de réponse et d'intervention rapide de votre part face aux dysfonctionnements en cours au sein de l'hôpital de Lavaré engage votre responsabilité pour tout évènement tragique pouvant survenir dans de pareilles conditions.**

Comptant sur vous pour solutionner cet état de fait, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Matthieu BAÏSSE

SLS81 CH Lavaré

Représentant de Section Syndicale SLS - Centre Hospitalier de Lavaré

Syndicat Liberté Santé

Vous soutenir, **Vous défendre**, Nous rassembler

En copie de cette lettre :

Le Maire de Lavaré, le Maire de Castres, l'ARS du Tarn, l'Inspection du Travail, la Médecine du Travail, la CPAM, les syndicats du CH de Lavaré (SLS, CGT, FO, CFDT), les Médias locaux et nationaux.